



Brevet d'Entraîneur Formateur de Football

Titre à finalité professionnelle de niveau 6 inscrit au RNCP n° 40371 - code NSF 335 (22 août 2025 publié au Journal Officiel le 25 août 2025)



FICHE PEDAGOGIQUE

INSTITUT EMPLOI DE FORMATION DU FOOTBALL

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 46078 75 auprès du préfet de région Ile-de-France - Siret : 514 712 355 00015

Document à transmettre à l'organisme qui prendra en charge votre formation

Volume Horaire : 320 heures

Public concerné

Entraîneur, chargé(e) de la responsabilité de l'équipe de niveau national club et du projet sportif du club, ou de l'entraînement en tant qu'adjoint de l'équipe d'un club professionnel ou d'une sélection nationale ou en tant qu'entraîneur en centre de formation agréé ou directeur d'un centre de formation ou d'une structure fédérale de préformation (autres profils cf : prérequis du BEFF)

Objectifs

L'entraîneur formateur de football encadre la pratique en sécurité dans une structure de formation de haute performance. Il doit :

- Diriger un projet de direction de centre de formation de joueurs dans une structure de haute performance de football
- Diriger un projet méthodologique de formation du joueur de U6 à U20 dans une structure de haute performance de football
- Piloter, en sécurité, un système d'entraînement visant à la formation d'un joueur dans une structure de haute performance de football

INSTITUT EMPLOI FORMATION DU FOOTBALL

CNF - Domaine de Montjoye – 78120 Clairefontaine en Yvelines – Tél. +33 (0)1 34 84 08 22 – Mail : formations.entraineurs@fff.fr – www.maformation.fff.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754607875 auprès du préfet de la région Ile-de-France Siret n° 514 712 355 00015 – Code NAF 85.51Z



Brevet d'Entraîneur Formateur de Football

Titre à finalité professionnelle de niveau 6 inscrit au RNCP - code NSF 335
(arrêté du 19 avril 2023 publié au Journal officiel du 18 mai 2023)



Prérequis

Entrée en formation

Le candidat doit au moment de son entrée en formation lors du positionnement (**sous réserve du renouvellement du diplôme auprès de France Compétences**) :

- être âgé de 18 ans révolus,
- être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours,
- être titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1),

Et

Pouvoir justifier d'une expérience de 4 saisons en tant qu'entraîneur salarié (contrat enregistré auprès d'une structure agréée FIFA) sur une ou plusieurs des missions suivantes :

- être ou avoir été entraîneur d'une équipe senior évoluant dans un championnat de niveau national,
- être ou avoir été entraîneur d'une équipe senior réserve d'un club à statut professionnel,
- être ou avoir été entraîneur d'une équipe de U15 à U19 évoluant en championnat R1 ou National,
- être ou avoir été entraîneur adjoint dans un centre de formation ou un Pôle Espoirs,
- être ou avoir été entraîneur adjoint d'une équipe senior évoluant dans un championnat de niveau national.

ou

- être ou avoir été sportif de Haut Niveau en football inscrit sur la liste du Ministère des Sports français,

ou

- être ou avoir été au moins dix fois joueur ou joueuse « International A » de la Fédération Française de football,

ou

- justifier d'avoir participé à au moins 200 matchs en tant que joueur professionnel en Ligue 1/Ligue 2 ou dans un championnat étranger de niveau équivalent,

ou

- justifier d'avoir participé à au moins à 100 matchs en tant que joueuse de Première Ligue féminine ou dans un championnat étranger de niveau équivalent,

ou

- être titulaire d'au moins une U.C/Bloc du TFP d'Entraîneur Formateur de Football obtenue dans le cadre d'une demande de Validation des acquis de l'expérience,

ou

- être ou avoir été Cadre Technique de la Fédération Française de Football en exercice dans cette fonction pendant cinq saisons consécutives au minimum,

Et,

- être titulaire du diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse et des Sports spécialité « performance sportive » mention « football »,

ou

- être titulaire du Brevet d'Etat d'éducateur sportif 3^{ème} degré option « football »,

ou

- être titulaire du Brevet d'Etat d'éducateur sportif 2^{ème} degré option « football »,

ou

- avoir son livret de formation en vue de l'obtention du TFP d'Entraîneur Formateur de Football dûment ouvert, renseigné et en cours de validité

INSTITUT DE FORMATION DU FOOTBALL

CNF - Domaine de Montjoye – 78120 Clairefontaine en Yvelines – Tél. +33 (0)1 34 84 08 22 – Mail : formations.entraineurs@fff.fr – www.maformation.fff.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754607875 auprès du préfet de la région Ile-de-France Siret n° 514 712 355 00015 – Code NAF 85.51Z



Brevet d'Entraîneur Formateur de Football

Titre à finalité professionnelle de niveau 6 inscrit au RNCP - code NSF 335
(arrêté du 19 avril 2023 publié au Journal officiel du 18 mai 2023)



Certification	Certification finale	Le candidat doit au moment de son inscription à la certification finale : • être âgé de 18 ans révolus, • être licencié à la FFF pour la saison en cours • avoir fait valider, durant la saison en cours, sa mise en situation professionnelle de 360 heures par le responsable pédagogique, sur la base des comptes rendus de visite du tuteur
Programme		La formation au Brevet d'Entraîneur Formateur de Football s'étale sur une saison, se compose de 3 Blocs : Bloc 1 : Diriger un projet de direction de centre de formation de joueurs dans une structure de haute performance de football – 100h Bloc 2 : Diriger un projet méthodologique de formation de joueur de U6 à U20 dans une structure de haute performance de football – 120h Bloc 3 : Piloter en sécurité, un système d'entraînement visant à la formation dans une structure de haute performance de football – 100h
MSP		Mise en Situation Professionnelle : la formation doit être accompagnée d'un stage de mise en situation professionnelle d'une durée de 360 heures au sein d'un club ou d'une structure de football de niveau national jeunes, validée au préalable par le représentant du DTN, puis attestée par le Président du club ou de la structure. Cette Mise en Situation Professionnelle, doit se dérouler en alternance avec les semaines de formation en centre (du positionnement à la certification). L'encadrement des activités football et des interventions pédagogiques s'effectue dans un club ou une structure validée au préalable par le Directeur Technique National ou son représentant, ou le responsable pédagogique, sous la responsabilité du président du club ou de la structure, sous l'autorité pédagogique d'un tuteur. A cette fin de validation, chaque stagiaire doit pouvoir soumettre sa structure d'accueil au Directeur Technique National ou son représentant, ou le responsable pédagogique au plus tard une semaine avant le positionnement de la formation. Ce stage est sous la gestion d'un tuteur, celui-ci soutiendra le stagiaire tout au long de sa formation en exerçant auprès de lui une assistance régulière. Le tuteur effectue une à cinq visites (formatives) tout au long de la formation, dont au moins une visite entre les semaines de formation 1 et 2.

INSTITUT DE FORMATION DU FOOTBALL

CNF - Domaine de Montjoye – 78120 Clairefontaine en Yvelines – Tél. +33 (0)1 34 84 08 22 – Mail : formations.entraineurs@fff.fr – www.maformation.fff.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754607875 auprès du préfet de la région Ile-de-France Siret n° 514 712 355 00015 – Code NAF 85.51Z



Brevet d'Entraîneur Formateur de Football

Titre à finalité professionnelle de niveau 6 inscrit au RNCP - code NSF 335
(arrêté du 19 avril 2023 publié au Journal officiel du 18 mai 2023)



Méthodes et Supports

- Exposés théoriques, mises en situation pratiques, temps d'échanges entre formateurs et stagiaires, ateliers, travail de groupe.
- Supports pédagogiques sous forme de diaporamas, documentations remises aux stagiaires Plate-forme de formation à distance

Le travail de vidéo sera réalisé à partir du logiciel « Sportscode ». Il est impératif pour les candidats de posséder un ordinateur Mac au cours de la formation.

Planning et organisation

Tests d'entrée : du 20 au 24 avril 2026 au CNF
Positionnement : du 7 et 8 juillet 2026 au CNF
S1 : du 14 au 17 septembre 2026 au CNF
S2 : du 26 au 29 octobre 2026 au CNF
S3 : du 23 au 26 novembre 2026 en club
S4 : du 7 au 10 décembre 2026 au CNF
S5 : du 11 au 14 janvier 2027 au CNF
S6 : du 7 au 4 février 2027 en club
S7 : du 22 au 25 février 2027 au CNF
S8 : du 15 au 18 mars 2027 au CNF
S9 : du 10 au 13 mai 2027 au CNF
S10 : du 31 mai au 3 juin 2027 au CNF

Coût pédagogique

Frais d'inscription aux tests d'entrée : 50 € Net de taxes

Coût pédagogique : 15 680 € Net de taxes maximum (totalité de la formation)

Tarification horaire : 49€ / heure de formation.

Lieux de la formation : Centre National du Football (CNF), Clubs professionnels (lieux non définis)

Hébergement : CNF ou Clubs professionnels (non obligatoire)

Contact IEFF : Sandra PRADO – mail : sprado@fff.fr – Tél : 01.34.84.08.22

INSTITUT DE FORMATION DU FOOTBALL

CNF - Domaine de Montjoye – 78120 Clairefontaine en Yvelines – Tél. +33 (0)1 34 84 08 22 – Mail : formations.entraineurs@fff.fr – www.maformation.fff.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754607875 auprès du préfet de la région Ile-de-France Siret n° 514 712 355 00015 – Code NAF 85.51Z